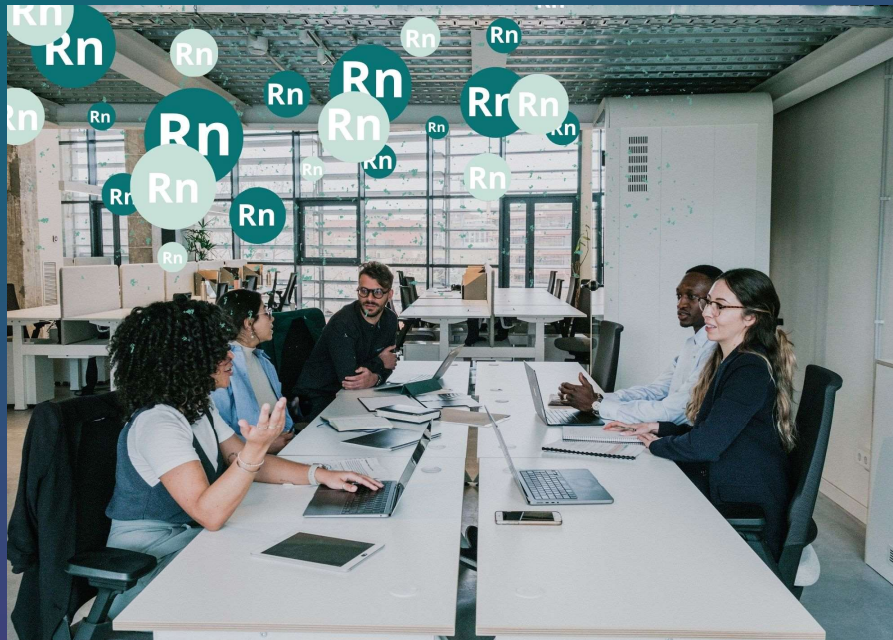
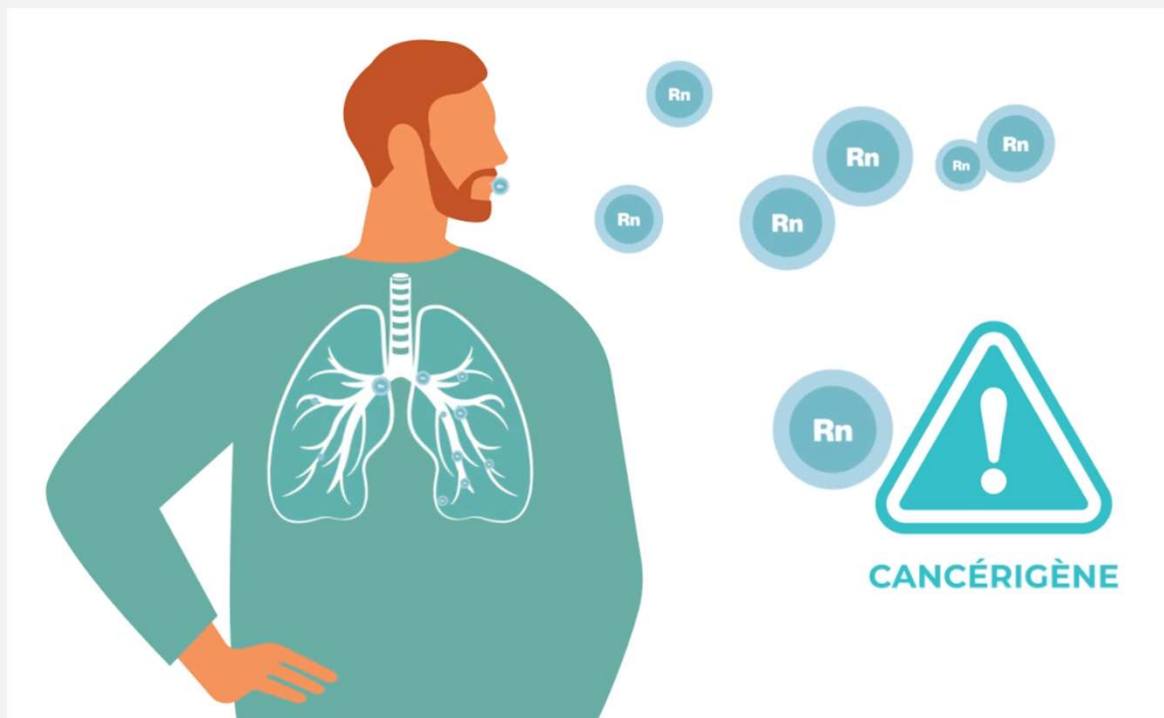


L'EXPOSITION AU GAZ RADON DANS LES LIEUX DE TRAVAIL

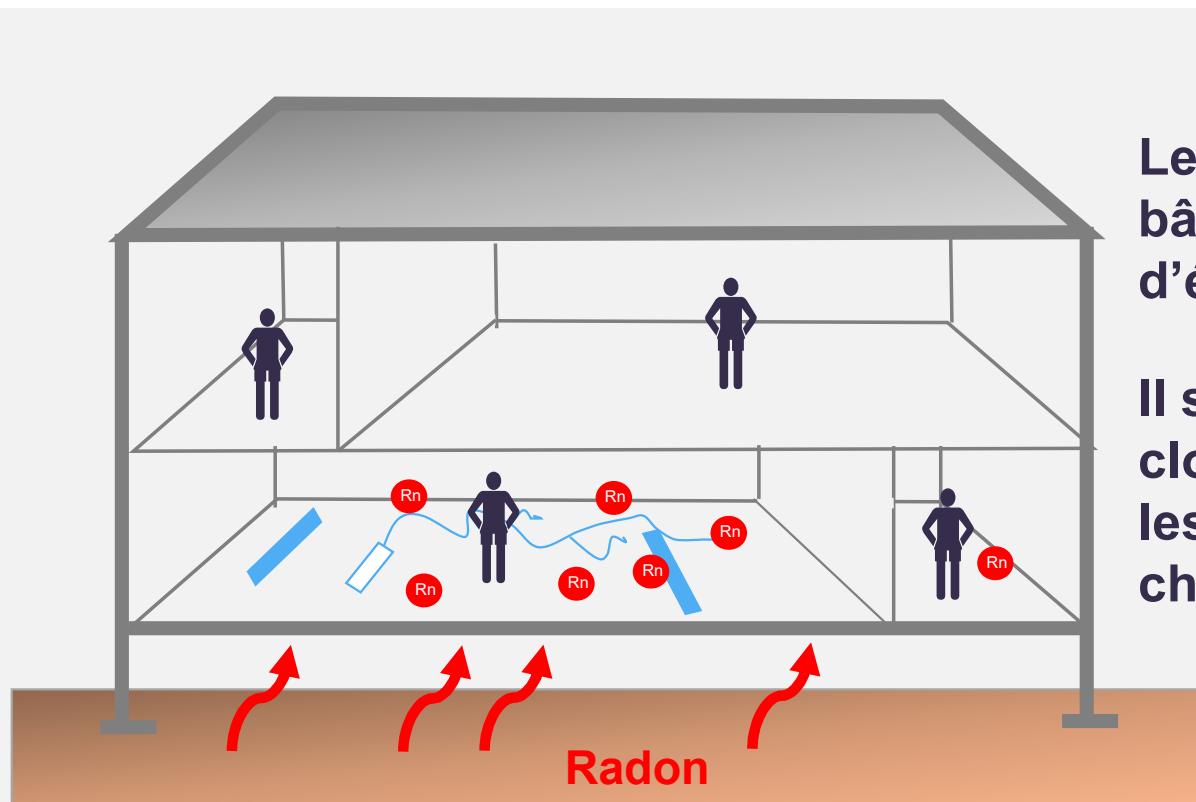


QU'EST-CE QUE LE RADON ET QUELS SONT SES EFFETS SUR LA SANTÉ ?



Le radon est un gaz radioactif naturel qui accroît le risque de cancer du poumon en cas d'inhalation à long terme et à de fortes concentrations.

DANS LE CADRE PROFESSIONNEL, OÙ TROUVE-T-ON DU RADON ?



Le radon pénètre dans tous les bâtiments par les défauts d'étanchéité.

Il s'accumule dans les espaces clos et mal ventilés, notamment les sous-sols et les rez-de-chaussée.

D'après le CSTB

COMMENT EST ÉVALUÉ LE RISQUE ?

Les principes généraux de prévention s'appliquent au radon.

Analyse des risques professionnels



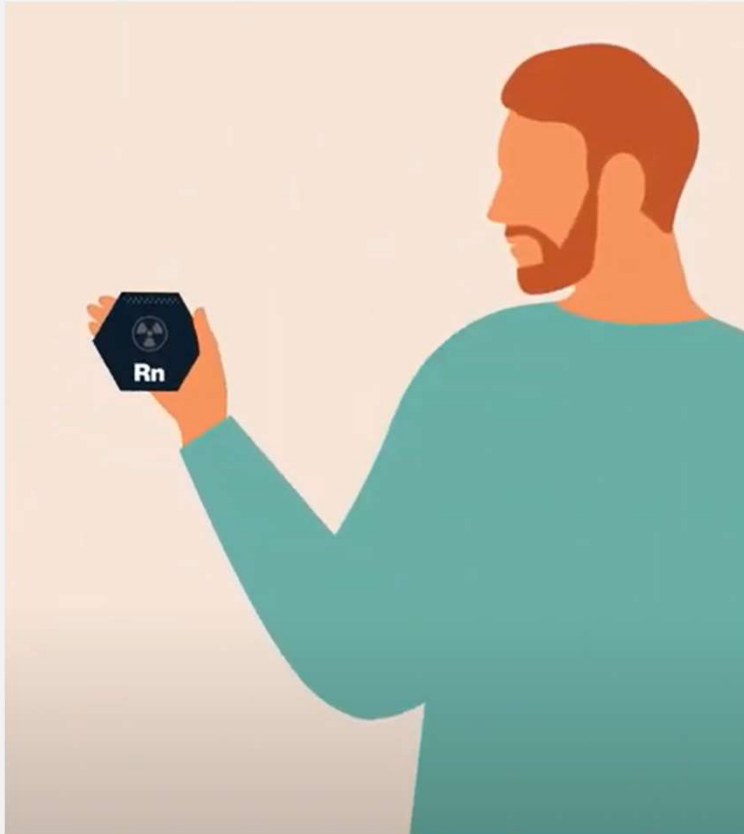
COMMENT EST ÉVALUÉ LE RISQUE ?

Le radon est pris en compte dans l'analyse des risques professionnels avec d'abord, une analyse documentaire du risque d'accumulation du radon dans les locaux de travail.

Analyse des risques professionnels



COMMENT EST MESURÉ LE RADON ?



En cas de doute ou de risque d'accumulation de radon, l'employeur évalue la concentration moyenne annuelle du radon dans les locaux de travail concernés en procédant à des mesurages.

Le radon est facile à mesurer.

L'employeur peut effectuer lui-même cette mesure.

COMMENT EST MESURÉ LE RADON ?



Avec des détecteurs de radon placés 2 à 3 mois, d'octobre à avril, dans des endroits représentatifs de l'exposition des travailleurs.



QUEL EST LE SEUIL RÉGLEMENTAIRE APPLICABLE EN FRANCE ?

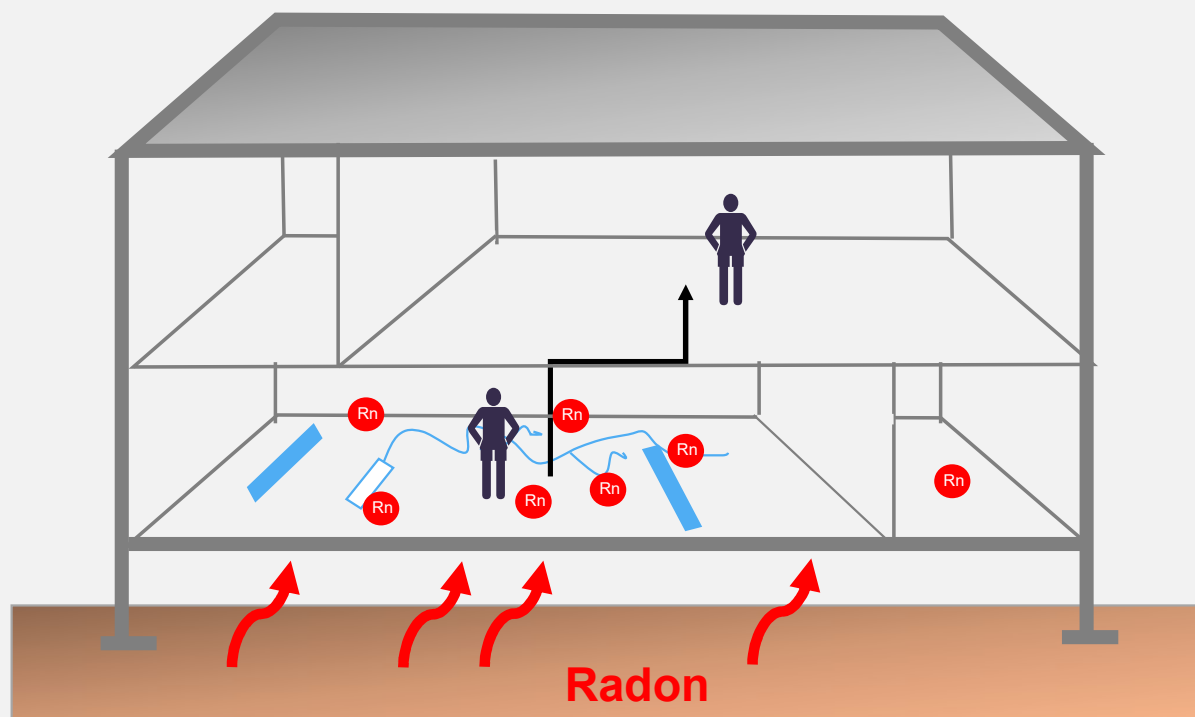


300 Bq.m⁻³ Niveau de référence

60 Bq.m⁻³ Concentration moyenne annuelle à l'intérieur de l'habitat en France

Lorsque la concentration moyenne annuelle du radon dans les locaux de travail atteint ou dépasse le niveau de référence, l'employeur doit agir pour réduire la concentration.

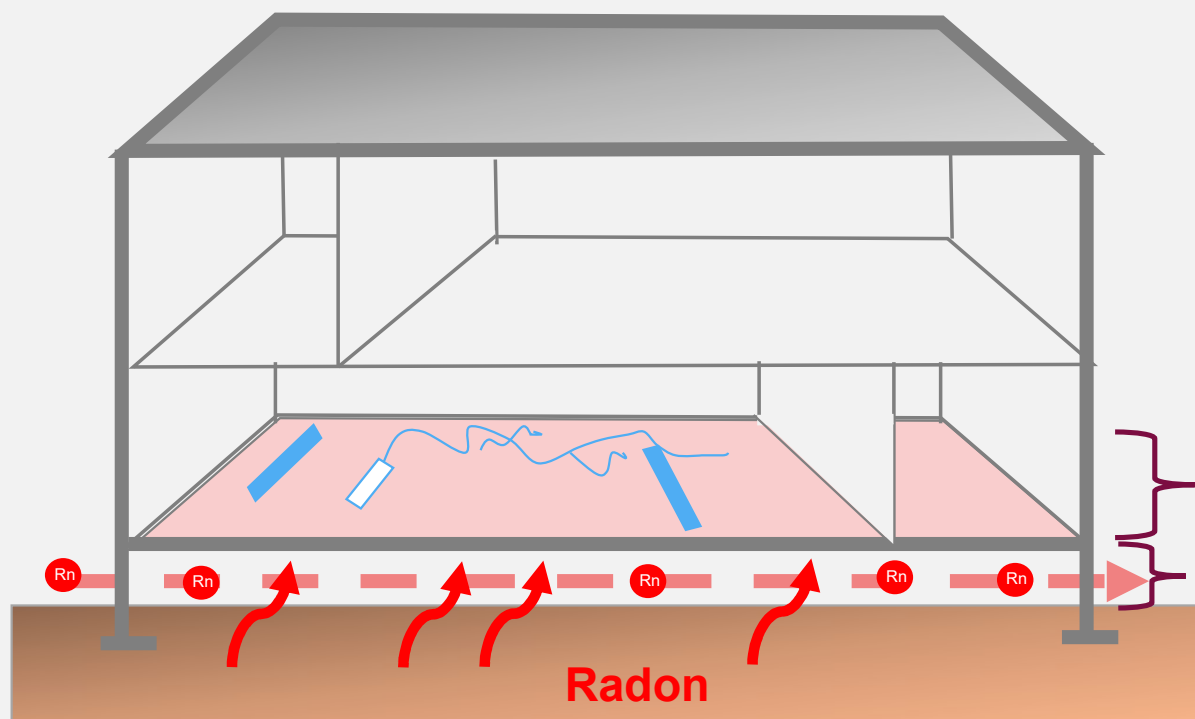
COMMENT RÉDUIRE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ?



D'après le CSTB

① Si possible, réorganiser le travail en déplaçant par exemple les postes de travail dans des locaux où la concentration est plus faible.

COMMENT RÉDUIRE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ?



D'après le CSTB

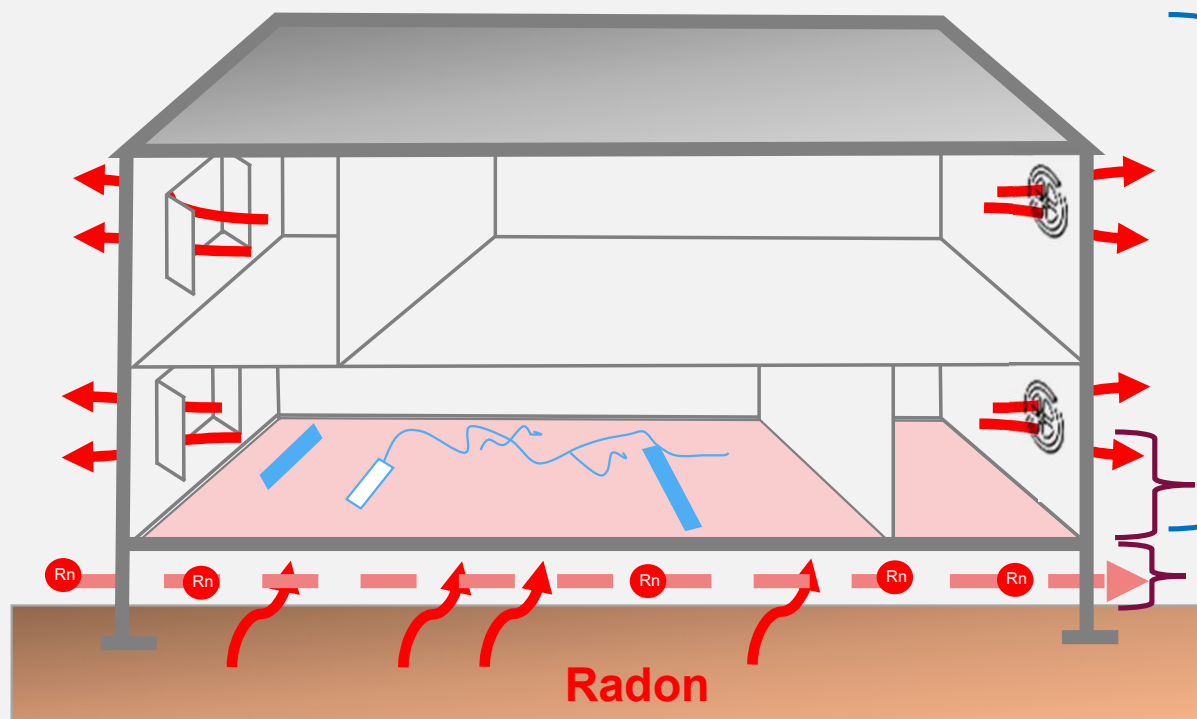
② Réduire la concentration dans le bâtiment.

Empêcher le radon de rentrer

Étancher l'interface entre le sol et les locaux

Traiter le soubassement

COMMENT RÉDUIRE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ?



② Réduire la concentration dans le bâtiment.

Aérer et ventiler

Empêcher le radon de rentrer

Étancher l'interface entre le sol et les locaux

Traiter le sous-bassement

D'après le CSTB

COMMENT RÉDUIRE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ?



300 Bq.m⁻³ Niveau de référence

Résultat après travaux

En général, ces actions suffisent à réduire la concentration en dessous du niveau de référence de 300 Bq.m⁻³.

Dans ce cas, le processus est terminé.

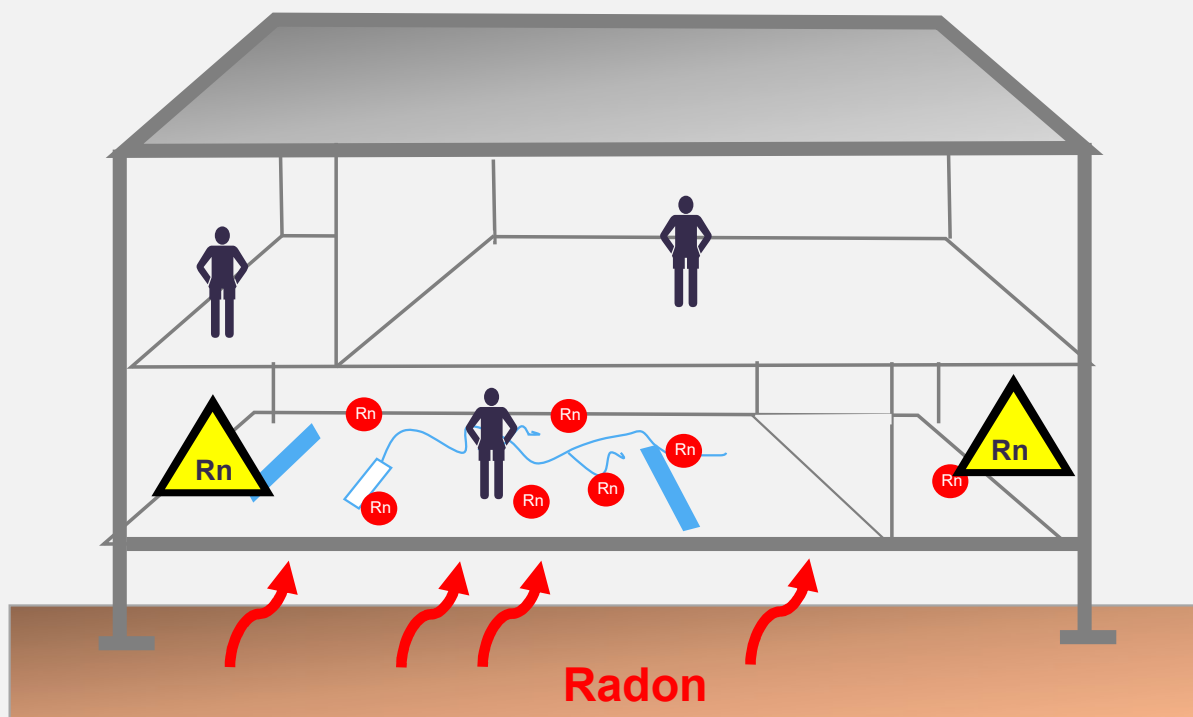
COMMENT UN TRAVAILLEUR PEUT-IL OBTENIR LES RÉSULTATS DES MESURES EFFECTUÉES PAR SON EMPLOYEUR ?

Les résultats sont consignés dans le DUERP tenu à disposition des travailleurs.

Le comité social et économique et le médecin du travail sont informés des résultats.



QUE DOIT FAIRE L'EMPLOYEUR S'IL N'ARRIVE PAS À RÉDUIRE LA CONCENTRATION EN DESSOUS DE 300 Bq.m⁻³ ?



D'après le CSTB

Si les travaux n'ont pas permis de réduire la concentration en dessous du niveau de référence de 300 Bq.m⁻³, l'employeur :

- met en place une ou plusieurs « zones radon » identifiables par le panneau (mesure collective);
- procède à l'évaluation individuelle de l'exposition des travailleurs (mesure individuelle).



OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE RADON ?

